



## SSI INITIATION AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE



**Durée**  
7 heures  
de formation



**Lieu**  
Au centre de  
formation  
ou en Intra



**Effectifs**  
15 personnes max.



**Contact**  
0693 777 666  
[contact@ssiap.re](mailto:contact@ssiap.re)



**Accessibilité  
aux PMR**  
Les locaux sont  
garantis accessibles  
aux PMR.



Taux de réussite



Taux de satisfaction



### PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des entreprises industrielles et tertiaires pouvant être confrontés à la lutte contre l'incendie au moyen d'extincteurs.

### PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

- Identifier le rôle et l'objectif des systèmes de sécurité incendie (SSI)
- Identifier les constituants des SSI ainsi que leur environnement réglementaire et normatif
- Connaître la conduite à tenir en cas de détection incendie
- Être capable d'exploiter le centralisateur de mise en sécurité incendie et effectuer les commandes manuelles
- Connaître les consignes précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public

### PROGRAMME

#### Partie théorique :

- Le système de sécurité incendie (SSI)
- Le système de détection incendie (SDI)
- Le système de mise en sécurité (SMSI)
- **Les fonctions de mise en sécurité :**
  - Evacuation
  - Compartimentage
  - Désenfumage
  - Autres arrêts techniques
- **Les zones – définitions :**
- Les zones de détection
- Les zones de mises en sécurité
- Désenfumage
- Autres arrêts techniques
- **Partie pratique :**
- Démonstration du formateur
- Manipulation du SSI
- Utilisation et mise en œuvre du SSI avec scénarios
- Cas concrets et mise en situation

### MODALITÉ DE FORMATION ET DÉLAI D'ACCÈS

- 1 formateur par jour
- Mise en situation de cas concrets.
- Contrôle de connaissances.

*Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.*

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### CONDITIONS D'EXAMEN

Aucun examen

### VALIDATION

- Délivrance d'un certificat de réalisation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation

